

Marché n°2026-30 – Elaboration d'un Plan Local de Mobilité (PLM) communal pour la ville des Pavillons-sous-Bois

N°	Document	Article	date de la question	QUESTIONS	Date de la réponse	REPONSES
1			02/10/2026	Pouvez-vous préciser si l'analyse du stationnement repose sur une expertise (visites/entretiens) ou sur des enquêtes d'occupation et de rotation. Le cas échéant, quel périmètre d'enquête prévoir ?	02/10/2026	L'analyse du stationnement porte sur l'ensemble du territoire communal. Elle devra permettre d'identifier les conditions de stationnement (occupation, rotation, secteurs saturés, stationnement gênant ou anarchique), à partir des données disponibles et d'observations de terrain (point 3, mission du titulaire, page 15). Le CCP n'impose pas d'enquêtes d'occupation et de rotation exhaustives sur l'ensemble de la commune. Il appartient donc au candidat de proposer dans son offre une méthodologie adaptée, en précisant les éventuelles enquêtes complémentaires qu'il juge nécessaire et leur périmètre. Néanmoins, j'attire votre attention sur la production d'un plan de stationnement, avec réorganisation des zones, optimisation réglementaire et gestion des secteurs sous tension (point 3, phase 2 et point 4, livrables attendus, page 16).